

1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DU CIO

Lausanne, novembre 2008



1^{ers} Jeux Olympiques
de la Jeunesse d'hiver en 2012

1st Winter Youth
Olympic Games in 2012



Table des matières

Introduction.....	3
Abréviations.....	6
Harbin.....	7
Innsbruck.....	10
Kuopio.....	13
Lillehammer.....	15
Conclusion.....	18

Introduction

Suite à la publication du rapport du groupe d'experts du CIO le 2 juillet 2008, le président du CIO a créé une commission d'évaluation pour les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver (JOJ) en 2012 en vue d'approfondir l'analyse des projets transmis par les quatre villes présélectionnées : Harbin (Chine), Innsbruck (Autriche), Kuopio (Finlande) et Lillehammer (Norvège). Le rapport de la commission d'évaluation sera présenté à la commission exécutive du CIO. Sur la base de ce rapport, la commission exécutive du CIO établira la liste des villes candidates finalistes soumise au vote par correspondance de l'ensemble des membres du CIO.

La commission d'évaluation du CIO est composée des personnes suivantes :

Mme Pernilla WIBERG (membre du CIO et présidente de la commission)

M. Victor KHOTOCHKIN (représentant des CNO)

M. Fredi SCHMID (représentant des FI)

M. Martin RUTISHAUSER (membre, commission FOJE des COE)

M. Gilbert FELLI (directeur exécutif du CIO pour les Jeux Olympiques)

M. Christophe DUBI (directeur des sports du CIO)

M. Essar GABRIEL (chef des Jeux Olympiques de la Jeunesse)

Tous les membres de la commission d'évaluation du CIO à l'exception d'une personne ont pris part à la réunion du groupe d'experts du CIO et disposaient ce faisant d'une bonne connaissance des dossiers de candidature et garanties soumis lors de la première phase de la procédure de candidature à l'organisation des JOJ.

Description de la 2^e phase de la procédure de candidature aux JOJ

Tel que le prévoit la Procédure de candidature et questionnaire pour les JOJ, l'évaluation des villes candidates présélectionnées a été spécialement adaptée à chaque ville : si la procédure et les délais étaient identiques pour toutes les villes, le contenu de l'évaluation a varié selon les résultats de l'analyse du groupe d'experts. À ce propos, une lettre a été envoyée à chaque ville candidate présélectionnée avec une liste de questions propres à chacune.

Conformément à la philosophie des JOJ qui entend réduire les coûts, la commission d'évaluation a décidé de ne pas organiser de visites dans les villes candidates présélectionnées, mais a demandé à chacune d'elles de présenter son projet par le biais d'une visioconférence. Les visioconférences ont permis d'établir avec succès un échange professionnel et ciblé entre le comité de candidature, ses partenaires et la commission d'évaluation du CIO.

Enfin, la commission a nommé un expert en construction mandaté pour analyser plus en détail les échéanciers remis par Innsbruck et Lillehammer pour la construction de leurs villages olympiques de la jeunesse respectifs afin d'évaluer la faisabilité des projets dans le délai imparti, à savoir trois ans environ. Le choix de l'expert s'est basé sur son expérience et sur sa collaboration passée avec le CIO à des projets de suivi d'autres Jeux Olympiques et d'évaluation des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Les différentes étapes de la 2^e phase de la procédure de candidature à l'organisation des JOJ sont indiquées ci-dessous :

Données budgétaires supplémentaires

Les villes candidates présélectionnées ont été priées de fournir au CIO, pour le 29 août 2008, des informations budgétaires détaillées.

Introduction

Remarques écrites

Chaque ville candidate présélectionnée a eu jusqu'au 4 septembre 2008 pour formuler des remarques écrites concernant le rapport du groupe d'experts.

Réponses aux questions du CIO et garanties supplémentaires

Chaque ville candidate présélectionnée a eu jusqu'au 4 septembre 2008 pour répondre aux questions adressées à son comité de candidature par le CIO et transmettre toute nouvelle garantie obtenue.

Visioconférences

Chaque ville candidate présélectionnée a pu présenter officiellement son projet par visioconférence le 19 septembre 2008. Chaque conférence, d'une durée d'environ une heure, comprenait deux parties : une présentation orale d'environ 15 à 20 minutes exposant le contenu de la candidature, suivie d'une séance de questions et réponses.

Suite à ces visioconférences, les villes ont eu l'occasion de fournir des garanties supplémentaires au CIO.

Méthodes de travail de la commission d'évaluation du CIO

Tous les documents présentés par les villes candidates présélectionnées depuis la publication du rapport du groupe d'experts ont été examinés par l'administration du CIO. La commission d'évaluation du CIO s'est ensuite réunie le 18 septembre 2008 pour passer en revue et préparer toutes les questions en suspens en vue des visioconférences avec chaque ville candidate prévues le 19 septembre. Une conférence téléphonique réunissant l'ensemble des membres de la commission d'évaluation du CIO a eu lieu le 10 octobre 2008 afin de parachever la rédaction du rapport.

Le rôle de la commission consistait à analyser les projets de chaque ville candidate présélectionnée à la lumière des documents et informations supplémentaires reçus et d'établir une solide évaluation des risques en mettant l'accent sur la période de temps disponible avant la tenue des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012 (à savoir trois ans approximativement). Gardant cela à l'esprit, la commission d'évaluation du CIO a identifié cinq facteurs de risque principaux qui seront décisifs pour le succès des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2012 et qui constituent la base des critères d'évaluation de la commission pour les projets des quatre villes candidates. Ces cinq facteurs de risque sont les suivants :

- Gouvernance et garanties
- Finances
- Village olympique de la jeunesse
- Sports et sites
- Programme éducatif et culturel

L'appréciation faite par la commission d'évaluation du CIO des quatre villes candidates présélectionnées consiste en une analyse des risques associés à chaque projet en rapport avec les cinq facteurs de risque énoncés plus haut. Le rapport de la commission d'évaluation doit compléter le rapport du groupe d'experts du CIO et n'a donc pas pour ambition de couvrir tous les aspects de l'organisation des Jeux. Pour comprendre parfaitement l'appréciation des projets de chacune des villes, les rapports du groupe d'experts et de la commission d'évaluation doivent être consultés conjointement. Sur la base des documents et informations supplémentaires fournis, le rapport de la commission a pour objectif de confirmer ou récuser les obstacles identifiés lors de la première phase en vue d'évaluer la solidité des projets des villes candidates et leur capacité d'accueillir avec succès les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2012.

Introduction

Le montant de la contribution financière du CIO figurant dans les rapports sur chacune des villes candidates a été calculé comme suit :

$$[\text{tarif journalier en pension complète au village olympique de la jeunesse}] \times 1\,500^A \times 16^B$$

A – nombre d'athlètes et d'officiels d'équipe devant être logés au village

B – nombre de jours entre l'ouverture et la clôture du village

Avant d'aborder le contenu même du rapport, la commission d'évaluation du CIO souhaiterait saluer la qualité du travail accompli durant la procédure de candidature par les villes candidates présélectionnées. La commission se félicite de la participation de représentants gouvernementaux, des CNO et des membres du CIO aux visioconférences organisées avec le CIO, participation qui démontre le niveau de soutien dont bénéficient les villes candidates. Enfin, la commission souhaiterait féliciter les villes candidates pour leur enthousiasme et leur dévouement en faveur du projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse ainsi que pour leur contribution à la réalisation d'un projet qui fera date, à savoir l'organisation des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver.

La commission d'évaluation du CIO a pris en considération l'ensemble des documents, informations et garanties remis par les villes candidates présélectionnées et son rapport reflète l'opinion unanime de ses membres. Le rapport est présenté ville par ville, par ordre alphabétique, et s'achève sur des remarques finales et une recommandation adressée à la commission exécutive du CIO.

La commission achève ainsi son introduction en souhaitant bonne chance aux membres du CIO pour l'importante décision qu'est l'élection de la ville hôte des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012.

Abréviations

COE	Comités Olympiques Européens
FOJE	Festival olympique de la jeunesse européenne
CIO	Comité International Olympique
CNO	Comité National Olympique
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
COJOJ	Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse

Harbin

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS (JUILLET 2008)

Lors de son analyse du dossier de candidature de Harbin, des garanties et des dossiers photos, le groupe d'experts a trouvé le projet chinois pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver solide sur le plan technique, notant plus particulièrement au nombre des principales forces de la candidature la bonne utilisation des sites existants et de l'infrastructure générale, l'expérience de la ville dans l'organisation d'événements nationaux et internationaux dans les sports de glace et le grand nombre de chambres d'hôtel garanties dans la ville de Harbin. Le groupe d'experts a toutefois estimé que compte tenu des trois villages proposés, le projet était plutôt dispersé, ce qui empêcherait les athlètes de vivre pleinement le concept des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le groupe s'est déclaré préoccupé par le nombre de garanties relevant normalement des autorités nationales qui ont été fournies par les autorités locales et régionales. Il a également fait remarquer que plusieurs éléments clés requis par le CIO ne figuraient pas dans le programme éducatif et culturel proposé, lequel manquait, d'une manière générale, de détails et de créativité. Aussi le groupe d'experts a-t-il émis des doutes sur le fait que le projet de Harbin parvienne à trouver le juste équilibre entre sport, culture et éducation ainsi que le voudrait le concept des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Lors de la visioconférence entre le CIO et le comité de candidature de Harbin, la présence du maire adjoint de Harbin, du gouverneur adjoint de la province de Heilongjiang et d'autres officiels représentant les bureaux des sports de Harbin et Heilongjiang ainsi que le département des affaires extérieures de l'administration générale chinoise du sport a montré l'influence prépondérante de la ville de Harbin sur le projet et le soutien des autorités régionales. La participation active à la réunion du vice-président et du secrétaire général du Comité National Olympique chinois témoigne également de l'appui apporté par le CNO et membre du CIO en Chine. À la suite de la publication du rapport du groupe d'experts, des lettres de garantie ont été adressées au CIO par les autorités nationales, confirmant que l'importation, l'utilisation et la réexportation des marchandises seraient exemptes de droits de douane et que toutes les personnes accréditées auraient accès librement à la Chine pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Durant la visioconférence, le comité de candidature a également confirmé que la carte d'accréditation ferait office de visa pour l'entrée dans le pays.

Lors de ses discussions avec la commission d'évaluation, le comité de candidature a confirmé que tous les hôtels mentionnés dans son dossier relevaient de la juridiction de la ville de Harbin et qu'à ce titre, la garantie remise par l'Office du tourisme serait juridiquement contraignante. Le comité de candidature a également indiqué que la construction de nouveaux hôtels à Yabuli porterait la capacité hôtelière totale à 2 500 lits d'ici à 2012, garantissant ainsi que les besoins de tous les groupes de clients seraient satisfaits durant les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Dans les documents supplémentaires transmis au CIO, Harbin a soumis des tarifs applicables à toutes les chambres garanties, taxes et petit déjeuner compris. Ces tarifs sont en USD, calculés sur la base d'un taux de change fixe et semblent très raisonnables.

S'agissant de la protection de la propriété intellectuelle, le comité de candidature de Harbin a confirmé que les réglementations en place pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing continueraient de s'appliquer jusqu'en 2012. Il a ajouté qu'il veillerait à ce que tous les noms de domaines en relation avec les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver soient enregistrés si Harbin se voyait accorder l'organisation de la manifestation.

Le budget du COJOJ, d'environ USD 43 millions, s'appuie sur un taux de change USD/RMB fixe. L'inflation ne semble pas avoir été prise en considération. La ville de Harbin a fourni des garanties supplémentaires pour soutenir plusieurs engagements financiers figurant dans le budget du COJOJ, dont des subventions du gouvernement (USD 15 millions), et pour couvrir un éventuel déficit au niveau des revenus de diffusion (USD 5,5 millions). Sur la base des assurances données, 48 % environ de tous les revenus sont garantis par le gouvernement. Les recettes de marketing s'élèvent à 40 %

Harbin

approximativement du total des revenus (USD 18 millions), montant qui, bien que semblant élevé, pourrait être atteint si l'on tient compte de la taille du marché. Harbin n'a inclus aucune contribution financière du CIO dans son budget ni aucune dépense liée au coût de l'hébergement dans le village olympique de la jeunesse. Lors de la visioconférence, Harbin a expliqué que, le taux d'inflation pour les années à venir étant inconnu, les frais afférents à l'hébergement en pension complète pourraient augmenter, ce qui exigerait une hausse des subventions du gouvernement pour combler l'écart éventuel. Compte tenu du tarif journalier pour la pension complète au village olympique mentionné dans le dossier de candidature, la contribution financière du CIO s'élèverait à USD 1,1 million environ (2,6 % du budget). Les données financières supplémentaires transmises au CIO indiquent les principaux postes de dépenses, mais n'apportent guère de précisions. Cela étant, en raison de l'enveloppe budgétaire élevée, la commission d'évaluation estime que le budget serait conforme aux niveaux de services décrits dans le dossier de candidature.

La ville de Harbin s'est engagée à couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJOJ.

À la suite du rapport du groupe d'experts, Harbin a décidé de renoncer aux sites de Mao Ershan et de regrouper tous les sports de neige à Yabuli, ramenant ainsi le nombre de villages olympiques de la jeunesse à deux. Si cette décision aplanit les difficultés pour les CNO, l'enjeu que représente la gestion des délégations sur deux sites différents demeure, les deux villages (Harbin et Yabuli) étant distants de 150 km. En d'autres termes, les athlètes pratiquant les sports de glace et ceux pratiquant les sports de neige vivraient deux événements différents, que ce soit sur le plan de l'expérience ou des programmes éducatifs et culturels. Qui plus est, le regroupement de tous les sports de neige à Yabuli porterait à mille environ le nombre d'athlètes et d'officiels d'équipe à loger, dépassant ainsi les 800 lits disponibles dans le Centre international des congrès où se situerait le village. Des lits supplémentaires, en dehors du village, devraient être utilisés pour parvenir à la capacité requise. Sur le plan de la qualité et de la configuration, les deux villages proposent de bonnes installations avec un rapport lit/salle de bain de 2:1.

Pour regrouper tous les sites des sports de neige à Yabuli, Harbin a remplacé les deux installations initialement prévues à Mao Ershan par deux sites existants pour le biathlon et le snowboard qui seront utilisés pour l'Universiade d'hiver de 2009. Harbin a également confirmé que tous les sites prévus pour les sports de neige disposaient de systèmes d'enneigement artificiel.

Le comité de candidature n'a fourni ni plan de conception, ni calendrier, ni coût de construction détaillés pour la nouvelle piste de bobsleigh/luge, mais une nouvelle garantie financière de USD 15 millions (précédemment USD 4 millions dans le dossier de candidature) a été remise. Harbin a indiqué que la piste serait une installation permanente et que les prévisions en matière de dépenses reposaient sur des informations relatives à une piste existante à Nagano. À la suite d'une discussion tenue lors de la visioconférence, il semblerait que tous les frais afférents à l'équipement n'aient pas été pris en considération.

Le centre secondaire des médias prévu à Yabuli serait situé dans l'actuel centre des médias pour les sports d'hiver, mais aucune précision concernant son utilisation durant les Jeux n'a été apportée.

Sur le plan éducatif et culturel, le CIO n'a pas reçu d'informations plus détaillées depuis la remise du dossier de candidature. Il manque toujours des éléments éducatifs essentiels tels que requis par le CIO et la question de l'aptitude de la ville à atteindre tous les publics identifiés par le CIO n'a pas été abordée. Si le comité de candidature a déclaré qu'il lancerait un site web officiel proposant des activités en relation avec "un festival de la jeunesse et un grand rassemblement d'athlètes" comme plateforme d'échanges pour les jeunes du monde entier, il n'a pas pris la pleine mesure des médias numériques pour la diffusion de son projet d'ensemble. Le site des manifestations éducatives et culturelles à Yabuli est décrit avec précision (Centre international de radio et télédiffusion), mais le comité de candidature ne donne aucune explication sur la façon dont il entend créer un environnement qui permettrait à tous les participants, aussi bien à Harbin qu'à Yabuli, de vivre une expérience des Jeux Olympiques de la Jeunesse complète.

Harbin

Le projet de Harbin pour l'accueil des Jeux Olympiques de la Jeunesse propose une solution durable et éprouvée, la plupart des sites de compétition étant déjà construits et devant être utilisés pour l'Universiade d'hiver de 2009, y compris le village olympique de la jeunesse de Harbin. La ville a une bonne expérience de l'organisation d'événements nationaux et internationaux dans les sports de glace et mettra à profit l'expérience acquise lors de l'accueil réussi des Jeux Olympiques de 2008 à Beijing. La responsabilité de l'organisation des Jeux et de la création du comité d'organisation incombe clairement à la ville de Harbin, qui apporte également un solide soutien financier au projet avec l'aide du CNO et des autorités nationales. La motivation inhérente au projet d'accueil des Jeux est d'être "l'élément moteur de la promotion, auprès des jeunes partout dans le monde, des sports en général et des sports d'hiver en particulier". Toutefois, à travers les documents soumis au CIO et lors de la visioconférence, la commission d'évaluation n'a pas eu le sentiment que le comité de candidature avait pris la pleine mesure de la philosophie des Jeux Olympiques de la Jeunesse et de la notion de portée mondiale inhérente au projet. L'éclatement des sites entre deux noyaux principaux – Harbin et Yabuli – distants de 150 km, pourrait également avoir un impact négatif sur l'expérience des Jeux. À l'avenir, des solutions pourraient certainement être trouvées en réponse aux questions soulevées, mais pour cette première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, le projet de Harbin pourrait présenter un certain nombre de risques pour le CIO.

En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet de Harbin pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012 présente un certain nombre de risques pour le CIO.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS (JUILLET 2008)

Lors de son analyse du dossier de candidature d'Innsbruck, des garanties et des dossiers photos, le groupe d'experts a trouvé le projet autrichien pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver compact, notant plus particulièrement au nombre des principales forces de la candidature le recours à un seul village, un soutien du gouvernement particulièrement solide, des garanties détaillées, un programme éducatif et culturel bien pensé et une très bonne expérience dans l'accueil des manifestations multisportives internationales. Le groupe d'experts a indiqué que les principaux facteurs de risque inhérents à la candidature étaient liés à la construction du village olympique de la jeunesse, en particulier à l'acquisition des terrains requis auprès du Ministère de la Défense, ainsi qu'à l'éventuelle incidence sur le budget des coûts de location de nombreuses installations qui doivent encore être fixés.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Lors de la visioconférence entre le CIO et le comité de candidature d'Innsbruck, la commission d'évaluation note le soutien et l'engagement solides des trois niveaux de gouvernement déjà constaté dans l'accord multipartite communiqué lors de la première phase. Le message vidéo du chancelier autrichien ainsi que la participation du vice-gouverneur de la province du Tyrol, du maire adjoint de la ville d'Innsbruck, lequel a présidé la réunion, du CNO autrichien et du membre du CIO en Autriche ont contribué à renforcer ce soutien. Les athlètes étaient également représentés par le directeur en charge de l'expérience des athlètes. Au nombre des principales forces du comité de candidature d'Innsbruck sur le plan technique : son infrastructure existante et ses capacités d'organisation éprouvées qui, associées aux responsabilités financières clairement définies dans le cadre de l'accord multipartite, devraient assurer une transition en douceur entre le comité de candidature et le COJOJ.

Innsbruck a précisé que des passeports et des visas seraient nécessaires pour entrer en Autriche à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver pour tous les participants qui ont habituellement besoin de l'un ou l'autre de ces documents, voire des deux. Si le Ministère fédéral de l'Intérieur collaborera avec les ambassades et consulats pour accélérer le processus de délivrance des visas, on ignore toujours si ces derniers seront émis à titre gratuit pour les personnes accréditées originaires de pays qui ne font pas partie de l'espace Schengen.

Le budget du COJOJ, qui s'élève approximativement à USD 22,5 millions, repose sur une estimation en euros. L'inflation ne semble pas avoir été prise en considération. Environ 60 % de l'ensemble des revenus sont garantis sous la forme de subventions gouvernementales comme indiqué dans l'accord multipartite. Les données financières supplémentaires transmises au CIO démontrent une analyse de qualité et indiquent les principaux postes de dépenses et estimations utilisés pour l'élaboration du budget. Dans la catégorie des revenus, Innsbruck a prévu une contribution des partenaires TOP de USD 1,8 million. S'il est vrai que les droits des partenaires TOP sont déjà protégés pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse, le comité de candidature a expliqué qu'il entendait offrir la possibilité à ces sponsors de s'associer à des projets lancés en relation avec les JOJ d'hiver. Compte tenu du tarif journalier pour la pension complète au village olympique de la jeunesse mentionné dans le dossier de candidature, la contribution financière du CIO s'élèverait à USD 4,7 millions environ (21 % du budget). Si plusieurs postes budgétaires tels que les "assurances" et "Internet" paraissent peu élevés, le budget semble conforme aux niveaux de services décrits dans le dossier de candidature.

Comme établi dans l'accord multipartite, les trois niveaux de gouvernement s'engagent à couvrir un éventuel déficit budgétaire.

Innsbruck

Pour ce qui est du projet de village olympique de la jeunesse, lequel comprendrait plusieurs bâtiments existants et huit ensembles résidentiels devant être construits sur une base militaire, le Ministère de la Défense a maintenant soumis à la ville d'Innsbruck une offre à prix fixe pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction du village. Les mesures requises ont également été prises pour engager les procédures législatives appropriées afin d'obtenir l'assentiment du corps législatif autrichien pour la vente de ces terrains appartenant à l'État. Après une analyse approfondie du calendrier de construction proposé pour le village menée par un expert en construction indépendant, la commission d'évaluation demeure préoccupée par les délais serrés avancés, en particulier s'agissant de la procédure d'appel d'offres qui serait sujette à la réglementation européenne et à la législation sur la conservation de l'eau, le village devant être bâti en bordure de rivière. Le comité de candidature d'Innsbruck a indiqué à la commission qu'un projet de constructions résidentielles similaire, comprenant deux fois plus d'appartements que le village, avait été réalisé à proximité de l'emplacement de ce dernier dans les mêmes délais que ceux impartis pour l'accueil des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

La commission d'évaluation a également fait part de ses préoccupations concernant la proportion élevée d'appartements ayant un rapport lit-salle de bain de 8:1 ou de 10:1 et a souhaité savoir quelles mesures pourraient être prises pour réduire autant que faire se peut ce rapport. Le comité de candidature a soumis plusieurs solutions envisageables, parmi lesquelles l'installation de salles de bain provisoires dans les salles de séjour et la réservation de chambres d'hôtel supplémentaires pour certains officiels dans un rayon de 1 km du village olympique de la jeunesse. Les simulations effectuées par le comité de candidature font état d'une amélioration du rapport lit-salle de bain, qui tombe à 4:1 et 5:1. Les incidences sur le budget du COJOJ, pour autant qu'il y en ait, ne sont pas connues pour l'instant.

Même si le comité de candidature reste persuadé que la construction du village peut être achevée dans les temps, et en réponse à une demande du CIO, Innsbruck a soumis un autre projet pour le village qui repose sur le modèle d'hébergement utilisé pour l'Universiade de 2005, consistant à loger les délégations dans différents hôtels d'Innsbruck et de Seefeld et à servir les déjeuners et les dîners dans des installations de restauration centrales qui feront office de lieux de rassemblement pour tous les participants. Si la commission d'évaluation considère ce nouveau projet comme une solution acceptable pour le village olympique de la jeunesse dans l'éventualité où le projet de construction initial serait fortement retardé, elle a néanmoins souligné qu'il aurait une incidence sur l'organisation du programme éducatif et culturel et sur l'expérience générale des Jeux Olympiques de la Jeunesse. La commission a également enjoint au comité de candidature d'entamer des négociations avec les hôteliers le plus rapidement possible afin de s'assurer un nombre suffisant de chambres pour la mise en œuvre de cette autre solution.

Innsbruck propose un excellent concept sportif reposant sur l'utilisation d'installations existantes, qui ont fait leurs preuves. La ville possède une très bonne expérience de l'accueil des compétitions sportives internationales sur neige et sur glace ainsi que des événements multisportifs internationaux. Toutes les garanties portant sur les sites ont maintenant été soumises au CIO. Pour ce qui est des coûts de location, le comité de candidature a expliqué que, la plupart des sites appartenant aux autorités publiques ou étant exploitées par ces dernières, les coûts de location ne devraient pas avoir d'incidence sur le budget.

En réponse à la remarque du groupe d'experts concernant la faible enveloppe budgétaire allouée à la culture et à l'éducation, le comité de candidature a indiqué qu'il ferait appel aux contributions de partenaires comme les universités pour financer une partie du programme éducatif et culturel. Qui plus est, les trois niveaux de gouvernement ont proposé de financer la mise sur pied entre 2010 et 2012 d'un programme national destiné principalement aux élèves âgés de 15 à 19 ans (montant total de EUR 600 000). Le Ministère fédéral de l'Éducation, des Arts et de la Culture a adressé une lettre au CIO à ce sujet, dans laquelle il déclare avoir inscrit sa contribution dans les négociations budgétaires engagées fin août 2008 avec le Ministère fédéral des Finances.

Innsbruck

Le projet d'Innsbruck pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver est très bien pensé. Il offre une vision intégrée et un bon équilibre entre sport, culture et éducation. L'utilisation de l'infrastructure existante et les capacités d'organisation éprouvées, associées à un solide soutien de la part du gouvernement, devraient permettre à Innsbruck d'opérer une transition rapide vers la mise en place d'un COJOJ et d'entamer sans attendre les préparatifs pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. La présentation d'une solution de remplacement viable en ce qui concerne le village, consistant à utiliser des hôtels aussi bien à Innsbruck qu'à Seefeld, a réduit le risque inhérent au projet de construction initial. Aussi la commission d'évaluation est-elle convaincue qu'Innsbruck proposerait un projet fiable.

En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet d'Innsbruck pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012 présente un risque minimum pour le CIO.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS (JUILLET 2008)

Lors de son analyse du dossier de candidature de Kuopio, des garanties et des dossiers photos, le groupe d'experts a trouvé le projet de Kuopio pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver compatible avec la philosophie générale des JOJ. Parmi les principales forces de la candidature : un solide soutien des autorités gouvernementales locales, un plan compact reposant sur un seul village, un programme culturel et éducatif bien pensé ainsi qu'une bonne expérience de l'organisation de manifestations sportives internationales. Le groupe d'experts s'est toutefois interrogé sur la capacité de Kuopio à livrer les niveaux de services requis et à répondre aux exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver au niveau opérationnel dans les limites de l'enveloppe financière proposée.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Pendant la visioconférence entre le CIO et le comité de candidature, la présence du maire de Kuopio a montré l'influence prépondérante de la ville sur le projet et le gouvernement finlandais était représenté par un haut conseiller du Ministère de l'Éducation. Le soutien du CNO finlandais et membre du CIO en Finlande était évident lors de leur participation active à la réunion. À la suite de la publication du rapport du groupe d'experts, le gouvernement finlandais a soumis une lettre au CIO garantissant une participation accrue au budget du COJOJ ainsi qu'un complément à la garantie initiale de la ville de Kuopio en cas de déficit. Durant la visioconférence, il a été expliqué que le gouvernement finlandais a défini une stratégie pour accueillir les événements internationaux et qu'il coopère régulièrement avec des municipalités à cet égard.

Le comité de candidature de Kuopio a confirmé qu'il prendrait en charge les coûts des visas pour toutes les personnes accréditées et que l'importation temporaire de marchandises en Finlande pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse serait exempte de tout droit de douane.

Le budget du COJOJ, qui s'élève approximativement à USD 13,93 millions, repose sur une estimation budgétaire en euros. L'inflation ne semble pas avoir été prise en considération. Si l'on tient compte de la hausse de USD 300 000 de la subvention apportée par le gouvernement finlandais, environ 57% des revenus sont garantis sous la forme de subventions gouvernementales. Les données financières supplémentaires transmises au CIO ne fournissent pas beaucoup de précisions. En réponse à la préoccupation de la commission concernant le faible budget du COJOJ proposé, le comité de candidature a expliqué que la Finlande, en tant que petit marché économique, pouvait trouver un moyen rentable de gérer de vastes projets et que, sur la base de précédents événements organisés au niveau national, les coûts ont régulièrement été inférieurs à ceux enregistrés dans des pays plus grands pour des manifestations similaires. Une forte culture du volontariat a été mise en avant pour illustrer cette rentabilité. La commission pense néanmoins que le volontariat risque de ne pas répondre pleinement aux exigences d'un événement multisportif tel que les JOJ et que la portée de l'événement n'a peut-être pas été bien saisie. Compte tenu du tarif journalier pour la pension complète au village olympique de la jeunesse mentionné dans le dossier de candidature, la contribution financière du CIO s'élèverait à environ USD 3,5 millions (soit 25% du budget). Parmi les postes budgétaires qui semblent particulièrement bas : les systèmes d'information et les télécommunications (USD 280 000 chacun), la culture et l'éducation (USD 800 000) et Internet (USD 240 000). En réponse à la question de la commission d'évaluation, le comité de candidature a promis de prendre en charge le coût de l'assurance pour tous les participants qui ne seraient pas autrement couverts par leurs propres polices nationales.

Kuopio

À la suite de la publication du rapport du groupe d'experts, le gouvernement finlandais s'est engagé à accroître de USD 2,4 millions la garantie limitée en cas de déficit initialement fournie par la ville de Kuopio (la garantie totale en cas de déficit s'élève désormais à USD 2,9 millions). En réponse à la préoccupation de la commission concernant cette garantie limitée, Kuopio a expliqué qu'il s'agit là d'une pratique normale pour l'État, les municipalités et les comités d'organisation que de créer des coopérations qui répondent à toutes les exigences financières pour un événement. Le comité de candidature a également expliqué qu'en cas de déficit du budget du COJOJ de plus de USD 2,9 millions, le CNO, le COJOJ, la ville et l'État trouveraient une solution pour couvrir les coûts.

Le village unique bien situé de Kuopio offrirait 2 000 lits dans des hébergements existants pour étudiants, avec des logements supplémentaires à proximité si nécessaire. Un rapport lit-salle de bain maximum de 6:1 est proposé, mais grâce à une répartition soignée des lits et une bonne utilisation des capacités supplémentaires disponibles (500 lits de plus que la prescription du CIO), le comité de candidature est convaincu qu'un rapport de 4:1 peut être atteint.

Comme expliqué dans le rapport du groupe d'experts, les installations pour le ski alpin de la station de Takho ne permettraient pas d'organiser toutes les épreuves en raison du dénivelé maximal de 200m. Par ailleurs, Kuopio propose une piste naturelle pour la luge et le calendrier des compétitions ne comprend pas le bobsleigh.

En réponse à la question de la commission d'évaluation concernant la séparation provisoire proposée entre la zone de compétition (patinage artistique/patinage de vitesse sur piste courte) et la zone du CPM dans le Kuopio Hall, le comité de candidature a expliqué qu'un mur de trois étages fait de conteneurs serait utilisé. Cette solution a été testée précédemment sur le site et le comité de candidature a rassuré la commission d'évaluation quant à l'efficacité du mur en termes d'insonorisation. Qui plus est, un autre site pour le CPM a été trouvé et garanti si nécessaire.

S'agissant de la culture et de l'éducation, la provision inscrite au budget du COJOJ reste très peu élevée. Malgré une allocation supplémentaire de USD 1,5 million dans le budget de Kuopio affecté à la division des sports et de la jeunesse (budget hors COJOJ) qui serait utilisée pour les activités culturelles et éducatives liées à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse, la commission d'évaluation pense que le programme culturel et éducatif prévu serait difficile à mettre en place.

Le projet de Kuopio pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver fait bon usage des sites existants et présente une vision intégrée qui suit la philosophie générale des JOJ. Kuopio a une bonne expérience de l'organisation de manifestations internationales dans un certain nombre de sports d'hiver. Accueillir tous les sports/disciplines inscrits au programme des Jeux de 2010 à Vancouver n'est certes pas une obligation, mais le calendrier des compétitions de Kuopio ne comprend ni le bobsleigh ni certaines épreuves de ski alpin. Le budget du COJOJ de Kuopio reste extrêmement bas et ne comprend aucune réserve pour imprévus. Si l'on ajoute le fait que la garantie en cas de déficit fournie conjointement par le gouvernement finlandais et la ville Kuopio est limitée et qu'il manque des précisions concernant les données financières transmises, la commission d'évaluation n'est pas convaincue que Kuopio serait capable de fournir le niveau de services requis et de répondre aux exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver au niveau opérationnel dans les limites de l'enveloppe financière proposée.

En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet de Kuopio pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse présente un certain risque pour le CIO.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS (JUILLET 2008)

Lors de son analyse du dossier de candidature de Lillehammer, des garanties et des dossiers photos, le groupe d'experts a trouvé le projet de Lillehammer pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver solide sur le plan technique et relativement compact, notant plus particulièrement au nombre des principales forces de la candidature une bonne utilisation de sites existants et une très bonne expérience de l'organisation de manifestations multisportives internationales. Le groupe d'experts a indiqué que le manque général de précisions et de garanties a rendu très difficile l'évaluation de la solidité du projet et que la candidature de Lillehammer présentait un risque important sur le plan financier car aucune garantie n'avait été fournie pour étayer la subvention du gouvernement national de USD 19 millions inscrite au budget du COJOJ. Par ailleurs, la contribution proposée du CIO était particulièrement élevée et comprenait des coûts qui n'étaient pas prévus dans le Manuel sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le groupe a ajouté que seuls cinq hôtels ont remis des garanties, ce qui représente environ 630 chambres, et que le programme culturel et éducatif proposé par le comité de candidature manquait de créativité et devait encore être développé.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Pendant la visioconférence entre le CIO et le comité de candidature, la participation du maire et du chef de l'administration sportive de Lillehammer, ainsi que du président, du membre du conseil et du secrétaire général du Comité Olympique Norvégien, a montré clairement l'influence prépondérante de la ville sur le projet ainsi que le solide soutien du CNO. À la suite de la publication du rapport du groupe d'experts, le comité de candidature de Lillehammer a apporté une grande majorité des garanties qui faisaient défaut durant la première phase du processus de candidature. Cependant, les garanties financières essentielles restent en suspens. Au moment de l'impression de ce rapport, une lettre du ministre de la Culture et des Affaires paroissiales avait été reçue concernant les garanties à fournir par le gouvernement norvégien, comprenant une subvention de USD 22 millions pour le budget du COJOJ ainsi que la couverture d'un éventuel déficit budgétaire du COJOJ. La lettre indique que "le gouvernement est favorable à la présentation d'une proposition au Parlement norvégien pour apporter les garanties". Elle explique par ailleurs que le gouvernement mettrait d'abord en place un processus d'assurance qualité pour s'assurer qu'il n'y a pas d'écart considérable par rapport aux chiffres soumis dans le dossier de candidature de Lillehammer. Le Comité Olympique Norvégien a indiqué que le processus d'obtention de ces garanties "devrait être finalisé sous peu et au plus tard le 19 novembre 2008". Par ailleurs, des garanties financières concernant des subventions accordées par les comités régionaux de Hedmark et Oppland ainsi que les municipalités de Lillehammer, Øyer et Hamar pour le budget du COJOJ ont été soumises au CIO. Deux de ces garanties dépendent toutefois de la garantie financière apportée par le gouvernement norvégien.

Lillehammer a confirmé que les visas seraient délivrés gratuitement.

Des garanties ont à présent été apportées par tous les hôtels mentionnés dans le dossier de candidature ainsi que pour des chambres d'hôtel supplémentaires dans la région de Lillehammer, Hamar et Hafjell, ce qui représente en tout 2 006 chambres garanties. Le comité de candidature de Lillehammer a également indiqué qu'il avait réussi à réduire les tarifs de certaines chambres après de nouvelles négociations avec les hôteliers.

Le budget du COJOJ de Lillehammer, qui s'élève approximativement à USD 43,7 millions, repose sur une estimation en monnaie nationale. L'inflation ne semble pas avoir été prise en considération. Si la subvention du gouvernement national comprise dans le budget du COJOJ était approuvée conformément à la procédure susmentionnée, approximativement 57 % des revenus seraient garantis. Les données financières supplémentaires transmises au CIO sont très détaillées et établissent les principales catégories de coûts et estimations utilisées pour l'élaboration du budget. À la suite de la

Lillehammer

publication du rapport du groupe d'experts, Lillehammer a réduit son budget total de USD 5 millions. Plus particulièrement, en termes de revenus, la contribution initiale du CIO de USD 16,2 millions a été réduite en supprimant les prévisions en matière d'avantages en nature dans le secteur de la technologie et en réduisant le tarif journalier de l'hébergement au village olympique. Compte tenu du tarif journalier révisé pour la pension complète au village olympique de la jeunesse, la contribution financière du CIO s'élèverait à environ USD 6,9 millions (soit 16% du budget). Les revenus tirés des parrainages locaux, bien que toujours ambitieux, ont été réduits de USD 1,6 million et les subventions du gouvernement augmentées de USD 6 millions. S'agissant des dépenses, la principale différence a été enregistrée sur les opérations au village olympique de la jeunesse (réduites de USD 4,7 millions). Le budget du COJOJ de Lillehammer comprend également une réserve pour imprévus de USD 4,86 millions.

Selon le dossier de candidature de Lillehammer, la garantie relative à la couverture d'un éventuel déficit budgétaire du COJOJ serait fournie par le gouvernement norvégien. Cette garantie attend toujours d'être approuvée par le Parlement norvégien conformément à la procédure décrite ci-dessus.

L'unique village olympique de la jeunesse de Lillehammer serait composé de bâtiments existants et de nouvelles constructions. Des protocoles d'accord ont été signés avec deux promoteurs pour la construction de 300 et 100 résidences respectivement, mais aucun accord n'a été fourni concernant un troisième investisseur en charge de la création de 160 logements provisoires. Après un examen plus approfondi du calendrier proposé pour la construction du village par un expert indépendant, la commission d'évaluation reste préoccupée quant aux délais serrés prévus pour la construction des 300 résidences car il n'y a aucune marge. Le comité de candidature est toutefois convaincu qu'il peut resserrer les délais. Le rapport lit-salle de bain maximum serait de 3:1.

La commission d'évaluation s'interroge sur le fait que Lillehammer ait inclus un élément "risque financier" pris par les promoteurs immobiliers ainsi que des coûts de transport dans le tarif journalier à facturer au CIO pour l'hébergement au village olympique de la jeunesse. Le comité de candidature a expliqué qu'un montant a été ajouté au tarif journalier afin d'indemniser les promoteurs pour le manque à gagner durant la période allant de l'achèvement des travaux de construction à la fin des Jeux Olympiques de la Jeunesse. S'agissant des coûts de transport, il semble que Lillehammer ait mal interprété la prescription du CIO dans le Manuel sur les JOJ. En effet, si le CIO couvre les frais de voyage des athlètes et des officiels d'équipe pour se rendre dans la ville hôte et en repartir, il incombe au comité d'organisation de s'occuper du transport sur place.

Lillehammer reste convaincue que la construction du village olympique de la jeunesse peut être achevée dans les temps et, faisant suite à la demande du CIO, la ville a présenté un plan alternatif pour le village, plan qui prévoit l'utilisation de 500 logements supplémentaires dans des résidences universitaires existantes situées à quelques mètres à pied des sites de compétition. Le comité de candidature et l'organisme universitaire compétent sont convenus de loger les étudiants ailleurs durant la période des Jeux, si cela devait s'avérer nécessaire, comme cela fut le cas pour les Jeux Olympiques d'hiver en 1994.

À la suite du rapport du groupe d'experts, une garantie a été soumise par la municipalité de Lillehammer pour la construction du site du curling. Le comité de candidature a également indiqué que les coûts de location pour tous les sites ont été détaillés et pris en compte dans le budget du COJOJ. Si le projet de Lillehammer fait bon usage de sites existants, la commission d'évaluation note que tous les sites de patinage seraient situés à Hamar, à 65 km du village olympique de la jeunesse, et que les temps de trajet pour les sites d'entraînement et de compétition risqueraient d'avoir un impact sur le temps restant aux athlètes pour prendre part au programme culturel et éducatif.

Une provision a été inscrite au budget du COJOJ afin de rénover le site proposé pour accueillir le CPM (lycée Mesna). En réponse à la préoccupation de la commission selon laquelle le lycée Mesna risque de ne pas offrir l'espace nécessaire à une vaste zone de travail pour la presse écrite, le comité de candidature a indiqué qu'une structure provisoire ou un espace supplémentaire existant à proximité pourrait être utilisé.

Lillehammer

Dans la seconde phase du processus de candidature, Lillehammer a présenté un projet très complet et détaillé pour son programme culturel et éducatif. La nouvelle proposition s'adresse à tous les publics cibles et comprend tous les thèmes identifiés par le CIO. Elle couvre les périodes avant, pendant et après les Jeux. Lillehammer profite aussi pleinement des plateformes numériques pour promouvoir un apprentissage interactif en ligne. Des lettres d'intention ont été fournies par un certain nombre de partenaires externes souhaitant participer à la mise en œuvre du programme culturel et éducatif. Avec ces contributions externes, la provision inscrite au budget du COJOJ devrait permettre au programme d'être mis en place tel que décrit.

Le projet de Lillehammer pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver est bien pensé et présente un bon équilibre entre sport, culture et éducation. Il fait bon usage d'installations existantes et Lillehammer a une grande expérience dans l'accueil d'événements multisportifs internationaux. Le risque associé à la construction du village olympique de la jeunesse a été limité par l'utilisation proposée d'hébergements existants pour étudiants comme alternative au village. Lillehammer a considérablement renforcé son projet durant la seconde phase du processus de candidature en présentant un programme culturel et éducatif détaillé et créatif et en apportant la plupart des garanties requises par le CIO. Si le gouvernement norvégien a assuré que les garanties nécessaires de sa part seraient approuvées par le Parlement norvégien, les garanties financières qui représentent plus de 50 % des revenus dans le budget du COJOJ ainsi que la garantie en cas de déficit n'ont quant à elles pas été soumises au CIO. La commission d'évaluation pense donc que cela présenterait un risque pour le CIO.

En conclusion, la commission d'évaluation estime que le projet de Lillehammer pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver présente un risque pour le CIO (soumission des garanties du gouvernement national)

Conclusion

Lors de son analyse des quatre projets soumis pour l'accueil des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, le CIO a pu mieux apprécier les difficultés que présente pour les villes la concrétisation de la philosophie et de la vision des Jeux Olympiques de la Jeunesse en raison de plusieurs contraintes d'ordre géographique et opérationnel liées aux sports d'hiver. La commission d'évaluation souhaiterait redire sa satisfaction et sa gratitude à toutes les villes candidates présélectionnées pour les JOJ pour le travail exceptionnel accompli lors de la procédure de candidature en un laps de temps aussi court. L'esprit dans lequel les candidatures ont été menées traduit véritablement les valeurs du CIO que sont l'excellence, l'amitié et le respect.

En conclusion, la commission d'évaluation aimerait rappeler aux membres de la commission exécutive du CIO que son rôle était d'évaluer les projets des quatre villes candidates présélectionnées en mettant plus particulièrement l'accent sur les risques associés à l'organisation des Jeux dans les délais impartis (trois ans approximativement). Les principaux facteurs de risque identifiés étaient :

- Gouvernance et garanties
- Finances
- Village olympique de la jeunesse
- Sports et sites
- Programme éducatif et culturel

En conclusion, à l'attention de la commission exécutive, la commission d'évaluation estime que:

- **la ville d'Innsbruck présenterait le moins de risques pour le CIO ;**
- **la ville de Lillehammer présenterait un risque financier pour le CIO (soumission des garanties du gouvernement national) ;**
- **la ville de Kuopio présenterait un certain risque pour le CIO ;**
- **la ville de Harbin présenterait un certain nombre de risques pour le CIO.**